

**Compte rendu de la réunion de l'association
«Créer Ma Deuxième Vie»
du 22 novembre 2001**

Soirée très réussie pour la réunion de l'association « Créer ma Deuxième vie » dont la session du 22 novembre 2001, ouverte par son président **Günther SCHMIDT-TAUBE** a été animée par **Jean-Pierre LARGILLET**, sur le thème « **Les nouveaux Chemins du travail** ».

L'association « **Créer ma deuxième Vie**¹ » est née l'année dernière d'une idée commune aux fondateurs : « la nécessité d'une réflexion ouverte sur les questions qui se posent avec insistance sur les + de 45 ans et le monde du travail ». L'association accueille toutes les personnes intéressées par cette réflexion, qu'elles soient actrices ou spectatrices. Elle a, entre autre, pour objectif d'aider ses adhérents à mener à bien des projets divers et variés :

- ⇒ Découverte de nouvelles perspectives pour soi même,
- ⇒ Réflexion sur des solutions d'entreprise,
- ⇒ Valorisation par la promotion du thème autour de soi,
- ⇒ Diffusion de l'existence de l'association autour de soi.

Tout au long de la soirée des intervenants de qualité se sont succédés présentant ***les nouvelles approches et les grands changements du travail*** :

- **Monsieur Robert CHAILLOT**, à l'origine du Programme Azuréen de Collaboration pour le Temps partagé (PACT)²,
- **Monsieur Patrick MATAIX**, fondateur de CEO Europe³ dont l'activité est l'Intérim Management⁴ spécialisé dans la High Tech et plus particulièrement orienté vers les Start up,
- **Monsieur Ahmet AYKAÇ**, directeur de THESEUS, qui mène des recherches sur le changement de la nature du travail et des relations dans le travail confronté aux bouleversements des NTIC.

Un constat s'impose : des phénomènes structurels sont en train d'évoluer.

Plusieurs facteurs sont à prendre en considération :

- ***Les changements démographiques***: le ratio entre les actifs et les personnes dépendant de ces actifs est en train de baisser. Ceci devrait changer la nature du système actuel, sachant qu'il faudra financer les revenus des personnes dépendantes

¹ « Créer ma deuxième vie » www.deuxiemevie.org

² Le PACT met à la disposition des PME-PMI des compétences en temps partagé, en fonction de leurs besoins et sans déséquilibrer leur budget

³ info@ceo-europe.com

⁴ L'intérim Management met à disposition d'une entreprise, pour un temps limité et souvent dans une période particulière d'évolution, une équipe de managers

et tenter de conserver le niveau de vie jusque là acquis. Il faudra pour cela concevoir un changement dans la nature du travail et dans sa durée.

- **Le taux de participation**: quel pourcentage de la population globale constitue la population active et quel est l'impact de la variation de ce pourcentage sur les revenus de ces populations ?

- **Le nombre de carrières** dans la vie professionnelle : il est, aujourd'hui, impensable d'imaginer qu'une personne poursuivra la même carrière tout au long de sa vie. Il est donc nécessaire d'inventer des solutions pour permettre plusieurs carrières.

- **Avec la poussée technologique** actuelle et future, la base économique détentrice du pouvoir, qui est aujourd'hui le capital sera demain l'**information et les connaissances**.

Ces différents facteurs nécessiteront une grande flexibilité et entraîneront des changements notamment sur la législation, qui compte tenu de sa rigidité ne permet pas, en l'état, de répondre à ces changements importants.

La relation employeurs/employés devra évoluer vers des **relations de partenariat**, car on emploiera non plus la personne, mais la matière grise.

Or, nous connaissons encore très peu de choses sur l'utilisation et l'acquisition de l'information et des connaissances (gestion, stockage ...).

A cela s'ajoutera, comme de récentes études le montrent, la nécessité « d'importer » en Europe environ 30 millions de travailleurs en provenance d'autres continents. Les modifications des structures sociales nécessaires à l'accueil de ces personnes et de leurs familles, amèneront à repenser le système.

Le temps partagé et l'intérim management, approches développées par les intervenants, sont à la fois les premières manifestations de ces changements et les premières solutions apportées.

Le **temps partagé** est une véritable source d'évolution pour l'entreprise qui pour 20% de salaire obtient 100% des compétences d'un cadre expert : ouverture vers l'extérieur, apport d'idées, d'innovations et de compétences multiples. Outil de réflexion, il permet un œil extérieur.

Les personnes travaillant en temps partagé possèdent une grande adaptabilité, une bonne connaissance du monde professionnel, des expériences multiples. Il s'agit donc majoritairement de seniors. Il faut néanmoins préciser que la qualité de vie s'obtient au prix d'une grande organisation, d'une fermeté vis à vis des entreprises, de plans d'actions suivis de résultats.

L'**intérim management** permet aux entreprises et plus particulièrement les Start up High Tech, de faire face à différentes phases d'évolution ou à des situations particulières (mise sur le marché d'un produit, fusion-acquisition, coaching opérationnel ...)

Le type de profil des personnes qualifiées : cadres en période de transition ou à la recherche d'opportunités (ex Start upper qui résolvent des problématiques ou mettent leurs expériences sur le marché), cadres en fin de carrière souhaitant

s'investir totalement sur des périodes de courte durée. Ils interviennent sur des postes sensibles (direction ...).

Confronté en France à des soucis culturels, Patrick Mataix précise que 1% de la classe dirigeante en UK est issue de l'Intérim Management.

L'assistance, composée d'une cinquantaine de personnes représentantes d'un large panel de la classe économique sophilopolitaine ou de cadres à la recherche d'opportunités, s'est félicitée d'avoir écouté puis rencontré des personnes qui n'ont pas peur d'aborder certains paradoxes et de proposer des solutions nécessaires pour travailler moins, mieux et bien.

Comment devenir membre de l'association ?

L'adhésion est libre sans cooptation, ni autre sélection, sous réserve de s'engager à accepter les principes de fonctionnement de celle-ci.

Un bulletin d'inscription se trouve sur les pages du site : **www.deuxiemevie.org**